

ACTUALITÉS SOCIALES Du 11 au 15 mars 2024

CONDITIONS DE TRAVAIL (DURÉE, RUPTURE, CDD...)

LS 15/03 Page 1	<p>Messagerie professionnelle : des propos racistes couverts par la protection des conversations privées <i>Cass. soc., 6 mars 2024, no22-11.016 FS-B</i></p> <p>Dans la droite ligne de la solution adoptée par l'assemblée plénière le 22 décembre 2023, la chambre sociale de la Cour de cassation a jugé, le 6 mars dernier, qu'un employeur ne pouvait fonder un licenciement disciplinaire sur le contenu de courriels à caractère raciste ou xénophobe envoyés par un salarié depuis sa messagerie professionnelle, dès lors que ceux-ci s'inscrivaient dans le cadre d'échanges privés au sein d'un groupe restreint de salariés et qu'aucun manquement à une obligation professionnelle n'était établi.</p>
LS 15/03 Page 3	<p>Prime de partage de la valeur : les modalités déclaratives en DSN sont actualisées <i>Net-entreprises.fr, fiche consigne no2592 sur modalités déclaratives de la PPV, 6 mars 2024</i></p> <p>Elle détaille les modalités de déclaration de la prime de partage de la valeur (PPV) au sein de la déclaration sociale nominative (DSN) afin d'intégrer les évolutions apportées par la loi no2023-1107 du 29 novembre 2023. Elle apporte de nombreuses précisions concernant le régime social de la PPV qui pourra, sous réserve de la publication d'un décret, être placée sur un plan d'épargne. Tout en fournissant des exemples concrets, la fiche passe en revue, sous forme de tableau, le régime social et fiscal de la PPV, notamment lorsque celle-ci est versée sur un plan d'épargne.</p>

EMPLOI / ÉCONOMIE

LS 13/03/ 2024 P7-8	<p>La Cour des comptes sévère avec le gouvernement sur ses prévisions de finances publiques <i>Cour des comptes, rapport annuel publié le 12 mars,</i></p> <p>la Cour des comptes a étrillé le gouvernement pour sa gestion des finances publiques. « Pour moi, la situation est sérieuse », « au-delà » de juste « préoccupante », a résumé devant la presse le premier président de la Cour, Pierre Moscovici.</p>
LS 13/03 Page 4	<p>Index de l'égalité F/H : les pistes d'amélioration et bilan <i>Rapport du HCE, « Salaires : 5 ans après l'Index, toujours pas d'égalité », 7 mars 2024</i></p> <p>« Malgré des avancées indéniables, l'index égalité F/H n'a pas rempli toutes ses promesses ». Le HCE (Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes) dresse un constat sévère sur cet outil créé par la loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018. Afin de l'améliorer, l'instance consultative indépendante présente une série de propositions, allant de l'automatisation du calcul de l'index par les pouvoirs publics à l'intégration de nouveaux indicateurs sur les écarts de rémunération. Ces travaux devraient nourrir une future réforme de l'index égalité F/H, annoncée par l'exécutif pour 2024.</p>
LS 13/03 Page 3	<p>Infographie des résultats de l'index égalité professionnelle 2024, publiée par le ministère du Travail le 8 mars 2024</p> <p>En moyenne, les entreprises obtiennent cette année une note de 88 points sur 100 à l'index de l'égalité professionnelle, un score stable par rapport à 2023. C'est ce qui ressort des résultats de la campagne 2024 de l'index de l'égalité professionnelle, présentés par le ministère du Travail le 8 mars. Si le taux d'entreprises répondantes a nettement augmenté sur un an, des progrès restent attendus concernant le pourcentage d'entreprises obtenant la note maximale, qui stagne à 2 %, ainsi que sur les indicateurs liés à la part des femmes dans les plus hauts salaires et au retour de celles-ci de congé maternité.</p>
LS 12/03 Page 5	<p>Allocations chômage : France Travail lance un portail de simulateurs et annonce une Fuite de donnée communiqué France Travail</p> <p>France Travail a expliqué avoir créé un « point d'entrée unique » pour « faciliter l'estimation des allocations et des aides », sous la forme d'un portail de simulateurs en ligne et confie avoir fait l'objet d'un piratage informatique avec un risque de divulgation de données personnelles touchant potentiellement 43 millions de personnes.</p>

FORMATION

LS 15/03 P 5	<p>IA : un comité préconise des investissements massifs <i>rapport du « Comité de l'intelligence artificielle générative » remis le 13 mars au président de la République.</i></p> <p>La France doit investir 5 milliards d'euros par an sur cinq ans dans l'intelligence artificielle (IA) si elle veut faire jeu égal avec les États-Unis et la Chine, un « défi majeur »,</p>
LS 15/03 Page 4	<p>Un projet de décret redéfinit le périmètre de la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle <i>Projet de décret relatif à la POEI, soumis à la CNNCEFP le 13 mars 2024</i></p> <p>Le champ des contrats de travail pouvant être conclus à l'issue d'une POEI (préparation opérationnelle à l'emploi individuelle) devrait bientôt être étendu aux contrats courts actuellement couverts par l'AFPR (action de formation préalable au recrutement), mais également aux contrats saisonniers d'au moins quatre mois et d'apprentissage d'au moins six mois. C'est ce que prévoit un projet de décret soumis aux partenaires sociaux le 13 mars. Celui-ci prévoit également que la formation du demandeur d'emploi pourrait prendre la forme d'un tutorat.</p>

PROTECTION SOCIALE

LS 11/03 Page 2	Gouvernance des GPS : les partenaires sociaux ouvrent une négociation interprofessionnelle Après plusieurs mois de travaux préparatoires, patronat et syndicats ont finalisé, le 6 mars, le diagnostic partagé sur la gouvernance des GPS (groupes de protection sociale). Gérées paritaires, ces structures rassemblent des institutions de retraite complémentaire, des institutions de prévoyance, mais également des mutuelles et des sociétés d'assurances. La négociation à proprement parler débutera sur cette base le 9 avril et pourrait aboutir rapidement à la conclusion d'un ANI.
RELATIONS SOCIALES (DROIT SYNDICAL ; IRP ; CONVENTIONS ET ACCORDS)	
LS 15/03 Page 3	Scrutin TPE : le calendrier de dépôt et de validation des documents de propagande syndicale est fixé <i>A. 7 mars 2024, NOR : TSST2329356A, JO 10 mars</i> Les organisations syndicales candidates à la prochaine élection TPE devront transmettre leur propagande électorale entre le 19 avril et le 14 juin. C'est ce que prévoit un arrêté du 7 mars 2024 qui détaille les conditions relatives au dépôt et au format des documents de propagande ainsi qu'à leur validation avant fin juillet. Ils seront ensuite publiés sur le site du ministère du Travail à compter du 2 septembre.
LS 12/03 Page 1	L'UES : l'accord de configuration ou de révision de son périmètre n'est pas un accord interentreprises <i>Cass. soc., 6 mars 2024, no 22-13.672 FS-BR</i> La Cour de cassation précise, pour la première fois depuis la loi Travail du 8 août 2016, que l'accord de constitution ou de révision du périmètre d'une unité économique et sociale (UES) n'est pas un accord interentreprises. Impossible donc d'appliquer les règles qui s'y rattachent pour exclure de la négociation les syndicats qui ne sont pas représentatifs à l'échelle globale de l'ensemble des entreprises entrant dans le périmètre couvert par l'accord projeté.
RÉFORMES EN COURS	
LS 15/03 Page 2	Le Sénat vide de sa substance la proposition de loi visant à lutter contre les discriminations <i>Proposition de loi visant à lutter contre les discriminations par la pratique de tests individuels et statistiques, adoptée en première lecture par le Sénat, 12 mars 2024</i> Le 12 mars 2024, le Sénat a adopté en première lecture la proposition de loi visant à lutter contre les discriminations par la pratique de tests individuels et statistiques, qui avait été adoptée par l'Assemblée nationale le 6 décembre 2023. Les sénateurs ont toutefois supprimé les principales dispositions de ce texte soutenu par le gouvernement, notamment celles relatives à la procédure mise à la charge des entreprises en cas de tests statistiques laissant supposer une discrimination, à l'amende administrative applicable en cas de manquement ou encore à la réalisation de tests individuels de discrimination. Une seule des principales dispositions du texte a survécu à l'examen des sénateurs : celle relative à la création d'un service, placé sous l'autorité du 1 ^{er} ministre, afin d'œuvrer à la connaissance, à la prévention et à la correction des situations de discrimination.
LS 11/03 Page 1	Pacte de la vie au travail : le patronat dévoile un avant-projet d'accord critiqué par les syndicats <i>Avant-projet d'ANI en faveur de l'anticipation et de l'accompagnement des transformations de l'emploi, transmis par le patronat aux syndicats le 6 mars 2024</i> CDI seniors, entretien de mi-carrière, simplification des dispositifs de transition/reconversion professionnelle, etc. L'avant-projet d'accord transmis aux syndicats à la veille de la réunion de négociation interprofessionnelle sur le nouveau « pacte de la vie au travail » qui s'est tenue le 7 mars 2024 reprend sans les détailler les principales propositions patronales. L'absence totale de mention du CET universel pousse désormais la CFDT à s'interroger publiquement sur sa participation à la suite de la négociation. Le texte se construit autour de deux axes : l'accompagnement des parcours professionnels des salariés tout au long de leur carrière, et l'accompagnement et la sécurisation des salariés seniors. Il fait ainsi l'impasse sur le Cetu (compte épargne-temps universel) malgré les demandes réitérées de la CFDT et son inscription dans le document d'orientation gouvernemental
SANTÉ AU TRAVAIL	
LS 13/03 Page 1	La Cnav renforce sa politique relative à la diversité, la QVCT et l'égalité professionnelle <i>Protocole d'accord relatif à la qualité de vie et des conditions de travail et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la Cnav, 15 janv. 2024</i> Un nouveau protocole d'accord relatif à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et à l'égalité professionnelle est entré en vigueur au sein de la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) le 1er mars. Associer les salariés à la réflexion sur l'organisation de leur espace de travail, poursuivre la refonte des modalités d'évaluation pour davantage prendre en compte la contribution à la performance collective, mettre en place diverses mesures favorisant la conciliation des temps de vie, etc. Le protocole détaille, au sein de dix fiches, une série d'engagements pris par la caisse.
LS 13/03 Page 8	Près d'un cadre sur deux démissionnerait en cas de suppression du télétravail Près d'un cadre sur deux (45 %) démissionnerait si l'accès au télétravail leur était supprimé, selon une étude de l'Apec du 12 mars. Celle-ci souligne qu'aucun retour en arrière n'est envisageable pour les cadres, car 69 % seraient mécontents en cas de réduction du télétravail (82 % en cas de suppression). Deux tiers des cadres interrogés télétravaillent au moins un jour par semaine, dont un quart plus de deux jours par semaine.
LS 13/03 Page 7	Passeport de prévention : report en 2025 de l'obligation de déclaration L'obligation faite aux employeurs ainsi qu'aux organismes de formation de renseigner dans un « passeport de prévention » les attestations, certificats et diplômes obtenus par le travailleur dans le cadre des formations relatives à la santé et à la sécurité au travail est reportée à 2025.